

# APPEL D'OFFRES

## Impression des albums *100 photos* *pour la liberté de la presse*

### Réponses aux questions des candidats

Consultez l'appel d'offre en ligne, [en cliquant ici](#).

#### Rappel du calendrier

- Publication appel d'offres : le 24 avril 2023
- Questions concernant le cahier des charges : du 30 mai au 2 juin 2023
- Réponses de RSF aux questions des prestataires : le 21 juin 2023
- Propositions techniques et financières à envoyer jusqu'au 26 juin 2023
- Sélection des finalistes : fin juin 2023
- Sélection du prestataire : début juillet 2023
- Première prestation : septembre 2023

Pour quelle **date** devons-nous répondre ?

Jusqu'au 26 juin.

Pouvez-vous me dire quand est-ce que le **numéro de juin** sortira ?

Le numéro de juin est sorti le 8 juin.

Téléchargez l'album Arbres : <https://we.tl/t-jDCneQZmtE>

Le cahier des charges mentionne un **tirage** de 70 000 à 120 000 exemplaires, avec une pagination intérieure de 144 pages, le bordereau des tarifs mentionne des tirages de 0 à 1 000 ex – 5 000 ex – 10 000 ex – 50 000 ex + l'impression d'un portfolio ?

Dans le bordereau des tarifs, il y a une distinction entre un lot impression et un lot papier. La distinction papier nous permet d'avoir une vision plus claire des prix.

En terme de **quantités** devons nous prendre en compte les différents paliers qui se trouvent dans le fichier excel de 1 000 à 150 000 exemplaires ou bien le tirage indiqué dans le cahier des charges de 70 000 à 120 000 ex ? Auquel cas nous partons sur des paliers de 10 000 exemplaires ?

Il faut prendre en compte le bordereau.

Téléchargez le bordereau :

<https://rsf.org/sites/default/files/medias/file/2023/06/AO%20IMPRIMEUR%20-%20BORDEREAU%20DES%20TARIFS.xlsx>

Concernant les **quantités**, avez-vous besoin d'un prix pour le 1 000 + ? Comment faites vous actuellement quand vous avez une quantité qui n'existe pas sur votre tarif ?

Ce n'est pas nécessaire à ce stade.

Est-il possible de réaliser un **tableau prix** (en complément du votre) que nous avons l'habitude de faire ?

Oui.

Dans le bordereau des tarifs, je ne vois pas la case brochage. Devons nous mettre le **prix du brochage** dans la case intérieure ?

Nous n'avons pas dissocié le prix du brochage, il est donc à inclure dans le prix de l'impression.

Ou dois-je mettre le **prix de transport** et le **prix du conditionnement** ?

Nous n'avons pas dissocié le prix du transport ni du conditionnement, il est donc à inclure dans le prix de l'impression.

Pour les **frais de décalage**, avez-vous un exemple à me donner ?

Il s'agit de l'hypothèse où nous devons décaler les dates de calage à la dernière seconde.

Nous avons dans le cahier des charges et dans le fichier excel 2 **formats** différents pour l'encart, lequel devons nous prendre en compte ?

Le format est le suivant : 190 x 255 mm

À quoi correspond le sticker **code barres** ?

Il correspond à l'hypothèse d'un re-stickage postérieur à la fabrication.

Pourquoi avez-vous besoin d'un **sticker code barre** ? Est ce qu'un changement de plaque 1 couleur au noir en couverture pourrait suffire (changement de code barre entre la presse et Edition) ?

Oui, c'est d'ailleurs ce que nous faisons.

L'ouvrage fait en tout 144 pages intérieur, dont un portfolio de 108 pages en quadri + noir, a quoi correspond ce noir ? Le **noir** de la quadri ne suffit-il pas ?

Le noir quadri suffit.

Sur le supplément Pantone, est ce qu'il arrive parfois que ce pantone soit **métal** ou **fluo** ?

Oui.

Nous n'avons pas de **vernis pour la finition de la couverture**. Pouvons-nous répondre sans ?

Le vernis permet de stabiliser l'impression et d'éviter les salissures. Il est possible de proposer une autre solution pour éviter les salissures.

Nous serons sur une **impression** rotative, les albums actuels sont faits en rotative ou en offset ?

Impression rotative pour l'intérieur et feuille à feuille pour la couverture.